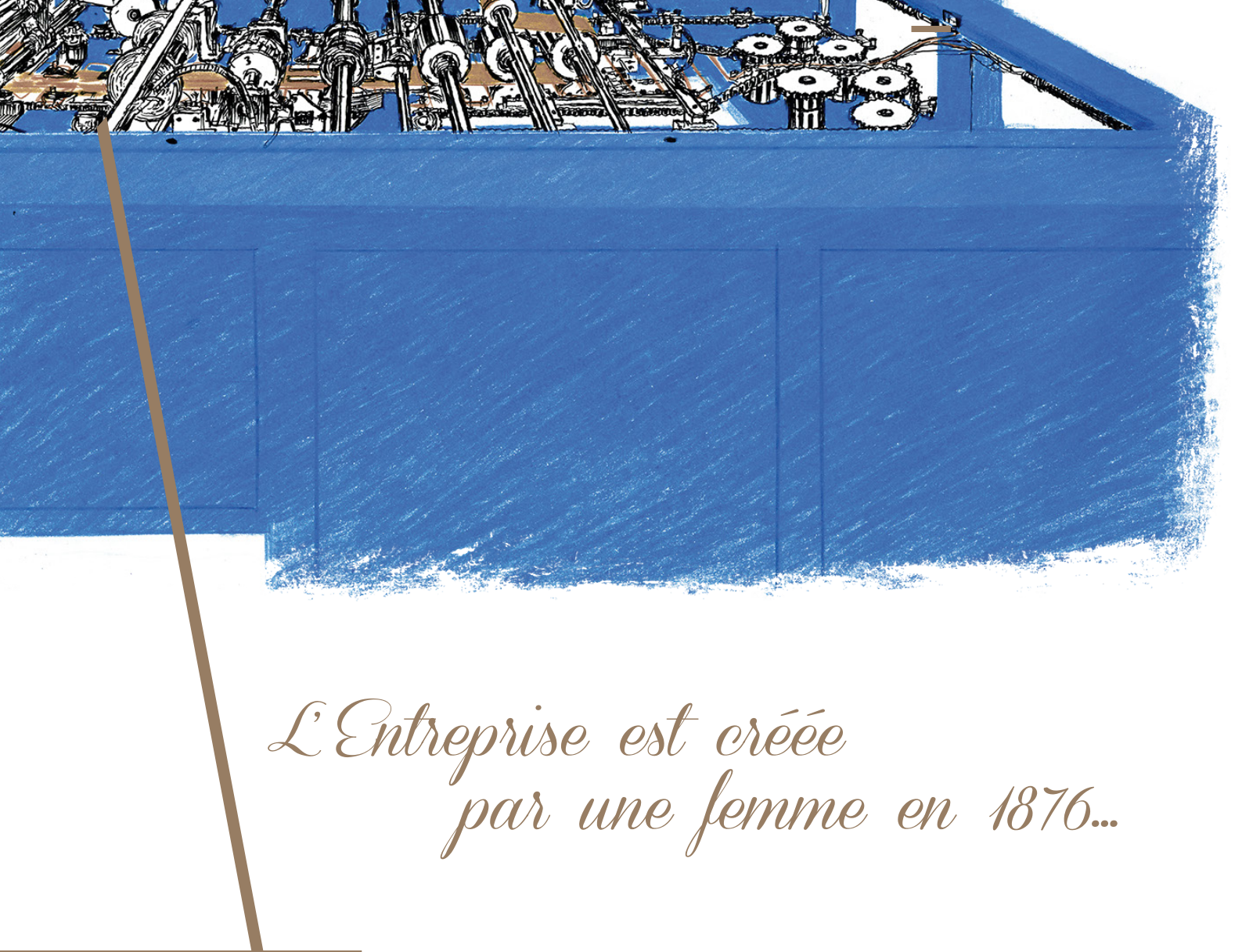


Il était une fois Milhe & Avons

Un savoir-faire papetier
empreint de valeurs
écologiques et humaines



*L'Entreprise est créée
par une femme en 1876...*



Milhe & Avons est à l'origine une imprimerie de journaux, créée en 1876 par Françoise Milhe, notre arrière-grand-mère. Une fierté familiale à double titre : pour la pérennité de notre Entreprise et la modernité de notre aïeule.

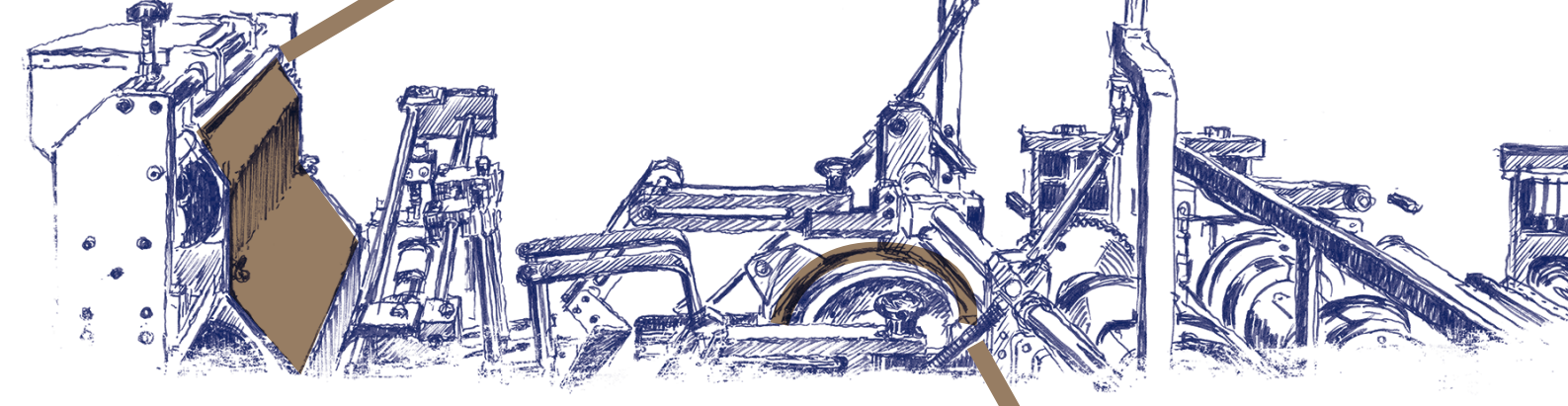
Françoise Milhe a l'idée de proposer le papier journal pour emballer les fruits et légumes sur les marchés.



L'Entreprise se réoriente alors vers le papier d'emballage et ouvre la voie de la future activité de sacs et emballages.



Ce savoir-faire papetier et l'amour du travail bien fait se sont transmis de génération en génération jusqu'à Thomas et Olivier Milhe, arrière-arrière petits fils de Françoise, tous deux aujourd'hui à la tête de l'Entreprise.



*Décennie après décennie,
l'Entreprise consolide
son expertise
de la filière papier...*

Le papier est depuis toujours notre matière première de prédilection.

Nous sélectionnons les meilleurs fabricants de papier pour vous proposer des sacs et étuis résistants, esthétiques et écologiques.

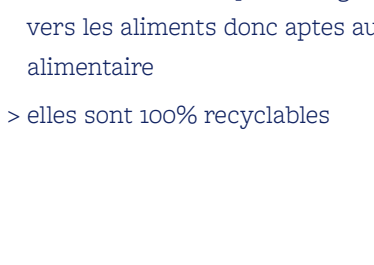
- > Papiers en pure pâte de cellulose pour une grande résistance
- > Papiers en kraft naturel
- > Papiers blanchis à l'ozone et non à la soude qui nécessite une phase de rinçage (économie d'eau)
- > Papiers biodégradables et recyclables à 100% (Il est à noter qu'en France, les papiers sont recyclés à 72%)

MILHE & AVONS	
Fournisseur français de sacs et emballages alimentaires et non alimentaires	
55%	45%
des sacs imprimés sont issus de notre usine de Marseille (France)	des sacs imprimés sont réalisés en Europe et Asie



CABAS MASSILIA®

Ce sac papier emblématique de Milhe & Avons est réalisé principalement à partir de briques TETRAPAK recyclées

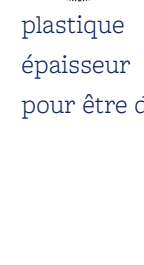


Format à l'italienne

*...et la maîtrise des plastiques,
comme le polyéthylène et le polypropylène*

Nous avons choisi ces deux matières pour leur adaptabilité au milieu alimentaire :

- > elles sont sans risque de migration vers les aliments donc aptes au contact alimentaire
- > elles sont 100% recyclables



NB : dans le respect de la loi sur la transition énergétique, nos sacs plastique de transport sont d'une épaisseur supérieure à 50 microns pour être durables et réutilisables.

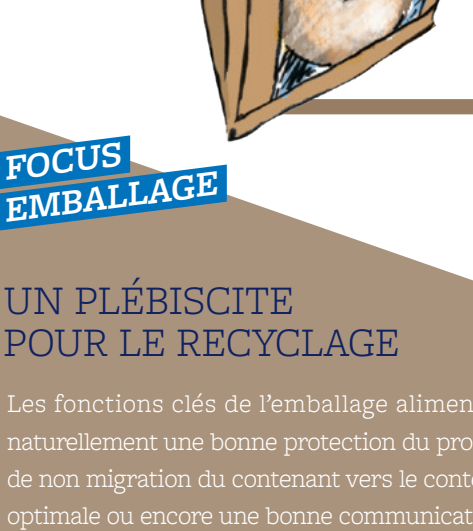


SAC TENADURABLE®

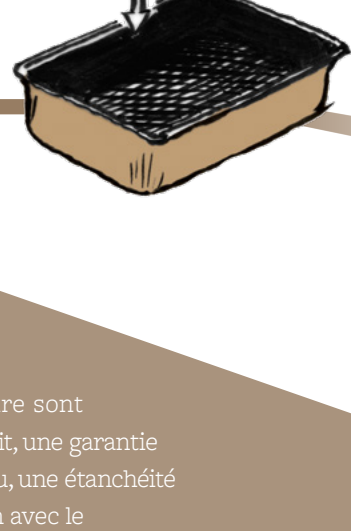
*Depuis 20 ans, nous affirmons nos valeurs
écologiques au travers d'une démarche
développement durable forte*



**SAC JUTE
RÉUTILISABLE**



**SAC PAPIER
À FENÊTRE**

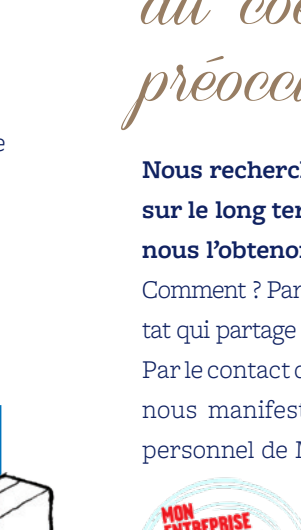
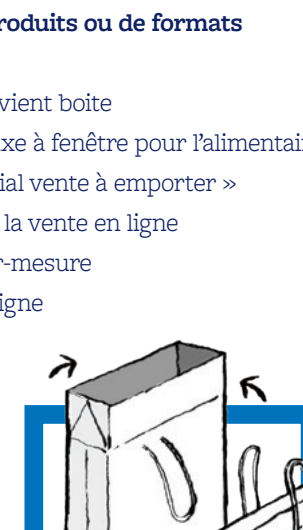
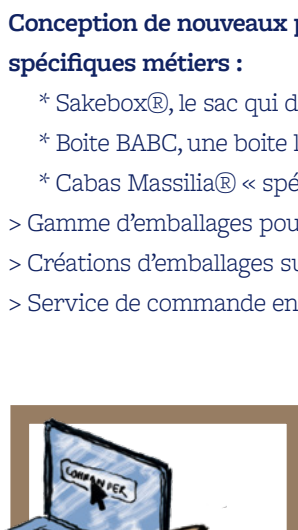


**BARQUETTE
CARTON
PELLICULÉE**

**FOCUS
EMBALLAGE**

**UN PLÉBISCITE
POUR LE RECYCLAGE**

Les fonctions clés de l'emballage alimentaire sont naturellement une bonne protection du produit, une garantie de non migration du contenant vers le contenu, une étanchéité optimale ou encore une bonne communication avec le consommateur par de belles impressions. Préserver l'environnement fait également partie des qualités attendues de l'emballage, notamment avec la «recyclabilité». On sait maintenant recycler les produits bi-matériaux très tendance et vers lesquels Milhe & Avons s'oriente de plus en plus : sacs papier avec fenêtre plastique, barquettes carton avec pelliculage intérieur, sacs de luxe papier avec pelliculage. Ces nouveaux produits sont 100% recyclables par séparation des matériaux. Il nous a donc semblé légitime de nous diriger vers ces matériaux modernes.



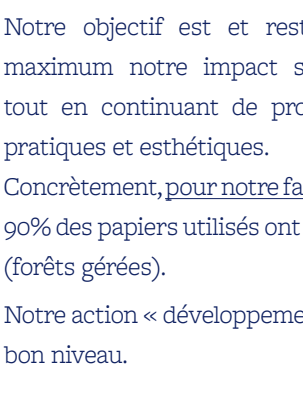
*L'innovation est au
cœur de notre métier...*

**Conception de nouveaux produits ou de formats
spécifiques métiers :**

- * Sakebox®, le sac qui devient boîte
- * Boîte BABO, une boîte luxe à fenêtre pour l'alimentaire
- * Cabas Massilia® « spécial vente à emporter »
- > Gamme d'emballages pour la vente en ligne
- > Créations d'emballages sur-mesure
- > Service de commande en ligne



CARRYBOX PRO®



SAKEBOX®

*...et nos salariées,
au cœur de nos
préoccupations*

**Nous recherchons l'engagement de notre personnel
sur le long terme et malgré les modes actuelles,
nous l'obtenons.**

Comment ? Par la mise en place de l'intéressement au résultat qui partage une part très notable de nos bénéfices. Par le contact direct et par les valeurs de notre Entreprise, nous manifestons notre véritable engagement avec le personnel de Milhe & Avons.



Ce label atteste que l'entreprise Milhe & Avons répond aux critères d'engagement en matière de Responsabilité Sociale, dans le cadre de l'accord AFNOR AC X30-78a « Actions menées par les organisations d'un territoire en faveur de l'emploi et de l'insertion professionnelle ».

Milhe & Avons « hors de ses murs »

L'Entreprise participe à des actions de mécénat telles que :

- > Mécènes du Sud : soutien d'artistes
- > «Amour 2018 Marseille»
- > Mehdi Zannad « création graphique d'art »
- > ...

Quel est notre engagement pour l'avenir ?

**En tant qu'acteur du secteur de l'emballage,
nous avons pris la mesure de notre respon-
sabilité écologique.**

Notre objectif est et restera de réduire au maximum notre impact sur l'environnement, tout en continuant de proposer des produits pratiques et esthétiques. Concrètement, pour notre fabrication à Marseille, 90% des papiers utilisés ont la certification PEFC (forêts gérées). Notre action « développement durable » est à un bon niveau.

Pour les produits achetés en dehors de l'UE, notre démarche engagée est la suivante :

- > identifier l'usine de fabrication du papier
- > connaître la provenance des bois utilisés et savoir s'ils sont autorisés à la coupe
- > d'ici cinq ans, avoir une majorité de nos approvisionnements hors UE issus de forêts gérées

Notre engagement est aussi de proposer des sacs et boîtes toujours plus séduisants car, nous en sommes convaincus, l'image passe aussi par l'emballage !

